



Membre des AFP et de l'UDAF 42 - Section Afrique Togo

BP 67 - 42161 Andrézieux Cedex

Déclarée en S. Préfecture de Montbrison JO N019 - 2003

(0033) (0)9 53 07 07 47 E mail : info@ajeforez.com Internet : www.ajeforez.com

Action Afrique Document de soutien et de parrainage

Depuis plus de 10 ans, l'AJEF Forez développe des soutiens humanitaires réguliers ou ponctuels envers plusieurs pays d'Afrique et notamment avec quelques enfants de Lomé au Togo. Plus de 57% des enfants de la capitale ne sont pas scolarisés et près de 80% en zone rurale. La plupart souffrent de malnutrition, ne mangent qu'une fois par jour et beaucoup vivent dans des bidonvilles.

L'AJEF Forez, Section Afrique, a donc lancé un projet d'aide humanitaire en deux axes, voici comment vous pouvez nous aider :

N°1 Aide au Soutien scolaire : (Actuellement 17 enfants sont parrainés)

En contrat avec plusieurs écoles (Maternelle, Primaire, Secondaire et Universitaire), l'AJEF Forez a développé un parrainage d'enfants pour financer leur scolarité. Avec 20€ par mois vous pouvez soutenir un enfant pour une année de scolarité (*frais de dossier et d'écologie, de matériel pédagogique et d'assurance compris*).

N°2 Aide humanitaire :

L'achat de nourriture et de médicaments est crucial : Pour aider ces enfants sur le plan nutritionnel, nous achetons régulièrement, des sacs de riz de 50 kgs, de l'huile alimentaire et divers médicaments de 1ers soins. Lors de nos voyages ou en relation avec nos correspondants locaux, ces produits sont distribués à la population.

Coût d'un sac de riz environ : 25€, un bidon d'huile de 25l : 17€.

Nous savons que nous ne changerons pas le Togo, mais les petites gouttes d'eau que nous pourrons envoyer seront certainement très utiles pour en désaltérer quelques-uns.

Le Président
Emmanuel Duvieusart



Membre des AFP et de l'UDAF 42 - Section Afrique Togo

BP 67 - 42161 Andrézieux Cedex

Déclarée en S. Préfecture de Montbrison JO N019 - 2003

(0033) (0)9 53 07 07 47 E mail : info@ajeforez.com Internet : www.ajeforez.com

Action Afrique Document de soutien et de parrainage

Depuis plus de 10 ans, l'AJEF Forez développe des soutiens humanitaires réguliers ou ponctuels envers plusieurs pays d'Afrique et notamment avec quelques enfants de Lomé au Togo. Plus de 57% des enfants de la capitale ne sont pas scolarisés et près de 80% en zone rurale. La plupart souffrent de malnutrition, ne mangent qu'une fois par jour et beaucoup vivent dans des bidonvilles.

L'AJEF Forez, Section Afrique, a donc lancé un projet d'aide humanitaire en deux axes, voici comment vous pouvez nous aider :

N°1 Aide au Soutien scolaire : (Actuellement 17 enfants sont parrainés)

En contrat avec plusieurs écoles (Maternelle, Primaire, Secondaire et Universitaire), l'AJEF Forez a développé un parrainage d'enfants pour financer leur scolarité. Avec 20€ par mois vous pouvez soutenir un enfant pour une année de scolarité (*frais de dossier et d'écologie, de matériel pédagogique et d'assurance compris*).

N°2 Aide humanitaire :

L'achat de nourriture et de médicaments est crucial : Pour aider ces enfants sur le plan nutritionnel, nous achetons régulièrement, des sacs de riz de 50 kgs, de l'huile alimentaire et divers médicaments de 1ers soins. Lors de nos voyages ou en relation avec nos correspondants locaux, ces produits sont distribués à la population.

Coût d'un sac de riz environ : 25€, un bidon d'huile de 25l : 17€.

Nous savons que nous ne changerons pas le Togo, mais les petites gouttes d'eau que nous pourrons envoyer seront certainement très utiles pour en désaltérer quelques-uns.

Le Président
Emmanuel Duvieusart



Soutenir l'AJEF Forez - Section Afrique

Vous voulez donner la chance à un enfant de Lomé d'être scolarisé ?
Remplissez cette autorisation de prélèvement et retournez-la avec un RIB.

IDENTITE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Email :

MONTANT MENSUEL :

5€ 10€ 15€ 20€ 25€ 30€ 35€ 40€ 50€ 60€ 70€ 80€
 90€ 100€ 150€ 200€ 300€ Autres :€

J'oriente mon don vers :

- N°01 Aide au Soutien scolaire.
- N°02 Aide humanitaire.
- N°03 Libre. (au choix de l'AJEF Forez en fonction des besoins les plus urgents.)

DUREE :

Prélèvement mensuel permanent : (Vous pourrez l'arrêter par simple demande à l'association AJEF Forez, le prélèvement sera effectué le 15 de chaque mois)

COMPTE A DEBITER :

A compléter : (Informations se trouvant sur votre relevé d'identité bancaire)

_____ / _____ / _____ / _____
Banque / Guichet / N° Compte / Clé

AUTORISATION :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte ci-dessus à prélever sur ce dernier, si ma situation financière le permet, les prélèvements ordonnés par l'association AJEF Forez.
Je pourrai suspendre l'exécution par simple demande écrite à l'association.

Date :

Signature :

Merci de renvoyer cet imprimé à :

AJEF Forez – Section Afrique
BP 67 - 42161 Andrézieux Cedex

Ajouter obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B) ou postal (R.I.P).

Web : www.ajeforez.com Téléphone : (0033) 09 53 07 07 47 - Email : info@ajeforez.com

N° national d'émetteur pour les prélèvements : 485 100

Association déclarée en Préfecture et habilitée à recevoir des dons.

Soutenir l'AJEF Forez - Section Afrique

Vous voulez donner la chance à un enfant de Lomé d'être scolarisé ?
Remplissez cette autorisation de prélèvement et retournez-la avec un RIB.

IDENTITE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Email :

MONTANT MENSUEL :

5€ 10€ 15€ 20€ 25€ 30€ 35€ 40€ 50€ 60€ 70€ 80€
 90€ 100€ 150€ 200€ 300€ Autres :€

J'oriente mon don vers :

- N°01 Aide au Soutien scolaire.
- N°02 Aide humanitaire.
- N°03 Libre. (au choix de l'AJEF Forez en fonction des besoins les plus urgents.)

DUREE :

Prélèvement mensuel permanent : (Vous pourrez l'arrêter par simple demande à l'association AJEF Forez, le prélèvement sera effectué le 15 de chaque mois)

COMPTE A DEBITER :

A compléter : (Informations se trouvant sur votre relevé d'identité bancaire)

_____ / _____ / _____ / _____
Banque / Guichet / N° Compte / Clé

AUTORISATION :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte ci-dessus à prélever sur ce dernier, si ma situation financière le permet, les prélèvements ordonnés par l'association AJEF Forez.
Je pourrai suspendre l'exécution par simple demande écrite à l'association.

Date :

Signature :

Merci de renvoyer cet imprimé à :

AJEF Forez – Section Afrique
BP 67 - 42161 Andrézieux Cedex

Ajouter obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B) ou postal (R.I.P).

Web : www.ajeforez.com Téléphone : (0033) 09 53 07 07 47 - Email : info@ajeforez.com

N° national d'émetteur pour les prélèvements : 485 100

Association déclarée en Préfecture et habilitée à recevoir des dons.